

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'administration de
l'Institut polytechnique de Grenoble
Séance ordinaire du jeudi 12 décembre 2024 à 13h30**

Le Conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble s'est tenu le jeudi 12 décembre 2024 à 13h30, sous la présidence de Mme Christine GOCHARD, Présidente du Conseil.

À l'ouverture de la séance, le nombre des membres en exercice présents et représentés atteignait un total de 29 membres sur les 34 membres en exercice que compte le conseil. Le quorum prévu par l'article 22 du décret n°2007-317 du 8 mars étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer. Au cours de la séance, 1 membre a rejoint l'instance et 2 l'ont quittée.

Décision n°CA20241210

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble ;

Vu le règlement intérieur de l'Institut polytechnique de Grenoble ;

Vu l'avis du Conseil des études et de la vie universitaire du 21 novembre 2024.

Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) – Budget prévisionnel 2025

Le Conseil d'administration approuve la répartition budgétaire de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) pour l'année 2025, telle qu'annexée.

Nombre de présents : 23
Nombre de pouvoirs : 10
Total présents et représentés : 33
Nombre de votants : 33
Nombre d'abstentions : 8
Total des suffrages exprimés : 25

Nombre de voix défavorables : 0
Nombre de voix favorables : 25

à l'unanimité des suffrages exprimés
 à la majorité des suffrages exprimés

Transmis au Rectorat le 13/12/2024

Sujet : CVEC : point d'étape exécution budgétaire 2024 (CVEC 2023/24) ; projection budgétaire 2025 (CVEC 2024/25)

Objet : Pour avis au CEVU du 21 novembre 2024 et pour approbation au conseil d'administration du 12 décembre 2024

Introduction (pour rappel)

Selon le Décret no 2019-205 du 19 mars 2019 relatif aux modalités de programmation et de suivi des actions financées par la contribution de vie étudiante et de campus prévue à l'article L. 841-5 du code de l'éducation, la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC), mise en place à la rentrée universitaire 2018/2019, a pour objectif de financer « l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et (...) de conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention » (article L.841-5 du code de l'éducation).

Les établissements consacrent au minimum (...) 30 % des montants fixés au financement de projets portés par des associations étudiantes et aux actions sociales à destination des étudiants (...) et au minimum 15 % au financement de la médecine préventive ».

Pour Grenoble INP - UGA, la répartition des fonds CVEC est discutée :

- au niveau de l'UGA (commission de la vie étudiante) pour les actions collectives de site,
- au niveau de Grenoble INP - UGA (commission CVEC) pour les actions propres à l'établissement Grenoble INP - UGA.

Particularités de gestion :

- On travaille jusqu'en fin juillet de l'année n sur la base d'un budget prévisionnel (année civile)
- Ce n'est que fin juillet que le CROUS nous informe du montant réel qui sera versé
- Les actions portent sur une année universitaire.

CVEC 2023/2024

Tableau 1. CVEC 2023/2024

Prévision et montant répartis initialement

CVEC 2023/2024 - BUDGET INITIAL 2024	
Nombre d'étudiants grenoblois assujettis à la CVEC	6 800
Nombre d'étudiants valentinois assujettis à la CVEC	600
Total étudiants	7 400
Montant estimatif de la CVEC par étudiant	65
Montant CVEC Grenoble INP	481 000
Reversement UGA	161 673
Reversement GIP Valence	10 639
Disponible après reversements	319 327

CVEC 2023/2024 - CLES DE REPARTITION	
Vie étudiante (40%)	127 731
Aides sociales (30%)	95 798
Actions au fil de l'eau (5%)	15 966
Sport (25%)	79 832
Disponible après reversements	319 327

Tableau 2. CVEC 2023/2024

Effectifs étudiants assujettis à la CVEC, montants réellement collectés et reversements

Nombre d'étudiants assujettis : 7107. Montant par étudiant : 74,26493

CVEC 2023/2024 - BUDGET REEL 2024	
Nombre d'étudiants grenoblois assujettis à la CVEC	6 494
Nombre d'étudiants valentinois assujettis à la CVEC	613
Total étudiants	7 107
Montant de la CVEC par étudiant	74
Montant perçu	527 801
Reversement UGA	157 535
Reversement GIP Valence	11 259
Disponible après reversements	359 007

Tableau 3. CVEC 2023/2024

Exécution au 30/09/2024

ETAT DES DEPENSES AU 30/09/2024						
Domaine	Précisions	Dépenses au 30/09/2024	Dont part prise sur reliquats 2022 et 2023	Dont part prise sur recette 2024	Totaux par domaines	Taux d'exécution sur BI 2024 au 30/09/2024
Vie étudiante	Subventions CSIE	15 990	8 650	7 340	108 330	85%
Vie étudiante	Subv. Assoc. GALA, RAID, BIE	27 000	12 000	15 000		
Vie étudiante	Subv. ponctuelle InProd, Tous à vélo	4 400	4 400	-		
Vie étudiante	Formations élus des associations et VSS	2 923	611	2 312		
Vie étudiante	Dispositif psychologues	2 650	2 450	200		
Vie étudiante	Musiciens	3 208	368	2 841		
Vie étudiante	Sécurité événements étudiants	26 000	12 421	13 579		
Vie étudiante	Aménagt. et fonct. espaces (petit matériel MIN	3 741		3 741		
Vie étudiante	Cotisation EVE	22 417	22 417	0		
Aides sociales	Forfaits ski boursiers	4 462		4 462	98 862	103%
Aides sociales	Aides exceptionnelles	84 400	9 166	75 234		
Aides sociales	Bons alimentaires	10 000		10 000		
Actions au fil de l'eau		-		-	-	0%
Sport	Reversement DHeP	79 832		79 832	79 832	100%
	Totaux	287 024	72 483	214 541	287 024	

CVEC 2024/2025 – Projection budgétaire

Tableau 4. CVEC 2024/2025

Projection budgétaire 2025

Projection budgétaire construite sur l'hypothèse de 7100 étudiants x 72€ par étudiant = 511 200 €

Reversements (UGA et GIP Valence) : 172 200 €

Part disponible : 339 000 €

		Prévisionnel		
BUDGET APRES REVERSEMENTS	Précisions	Proposition	Global	Taux recalculé
Sport (DHeP)			75 000	22%
Vie étudiante			139 600	41%
	CSIE - soutien aux projets étudiants (déposés par associations)	20 000		
	Subventions asso.	40 600		
	SACEM évènements MINP	9 000		
	Sécurité évènements asso	30 000		
	Formations aux associations et élus (inclus augmentation débat théâtral)	10 000		
	Aménagement (petit matériel) et fonctionnement espaces vie étudiante	7 000		
	Cotisation EVE	23 000		
Aides sociales	Aides sociales		116 400	34%
	Aides exceptionnelles	106 400		
	Bons alimentaires	10 000		
Arbitrage au fil de l'eau			8 000	2%
	90 heures de consultation psychologues	6 000		
	Imprévus	2 000		
			339 000	100%

Pour 2025, on estime pouvoir compter en plus sur un excédent 2024 de l'ordre de 70 à 80 K€ qui pourra être mis en partie en réserves CVEC (projet d'investissements pour la MINP) et en partie servir à couvrir des dépenses en 2025.

Cette répartition fera l'objet d'une présentation en février 2025, après l'arrêté des comptes.